M. Darquier de Pellepoix nous expose ses projets

Suite de l'article de Jean BENEDETTI

— Séparation entre juifs et non-juifs, me disiez-vous aussi, monsieur le commissaire général ?

— J'y viens. Notez bien que les mesures prises dans ce but ne doivent pas être considérées comme des mesures de persécution, mais comme des mesures de protection des non-juifs.

« Je propose au gouvernement... »

» Je propose en conséquence au gouvernement :

» 1° D'instituer le port obligatoire de l'étoile jaune en zone non occupée ;

» 2° D'interdire aux juifs, sans aucune dérogation, l'accès et l'exercice des fonctions publiques. Quels que soient en effet la valeur intellectuelle et les services rendus par un individu juif, il n'en reste pas moins qu'il est juif et que par cela même il introduit dans les organismes où il occupe une fonction non seulement une résistance naturelle aux opérations d'aryanisation, mais encore un esprit qui modifie à la longue, d'une façon profonde, la valeur de toute l'administration française ;

» 3° D'empêcher les juifs de faire partie d'aucune association ou d'aucun groupement constitué par des non-juifs, puisqu'ils ont maintenant une association à eux, l'Union générale des israélites de France ;

» 4° De déterminer enfin lesquels de ces juifs seront appelés ultérieurement à rester en France et ceux que l'on devra essayer d'établir dans d'autres pays. Il ne peut être question d'expulser tous les juifs. Il n'y a pas de raison d'imposer à d'autres pays d'accueillir des juifs qui ont établi leurs résidences en France depuis plusieurs générations. Mais il n'en est pas de même pour ceux qui sont arrivés en masse en application de lois faites par les juifs eux-mêmes, et c'est pour cela que je demande le retrait de la naturalisation pour tous les juifs qui l'ont obtenue en vertu de la loi du 10 août 1927 et des lois qui ont suivi.

M. Darquier de Pellepoix se déclare convaincu que l'ensemble de ces mesures « permettra d'éliminer progressivement l'influence juive ». Restera ensuite à entreprendre une tâche de plus longue haleine. Il ne s'agit, en effet, de rien moins que de « reprendre en mains l'éducation nationale du pays, en particulier celle de la jeunesse, pour remettre en honneur les principes français issus de la race française qui ont fait de la France, pendant un millénaire, le premier pays du monde ».

LES COURSES

HIER A VINCENNES

PRIX DE NEUFCHATEL

1. Romanis (M. Capovilla)..... G 57 »
à M. J. de la Cour.... P 24 »
2. Rossignol II (M. Dumontier)..... P 25 »
3. Ransodie (P. Viel)..... P 105 »
4. Radium (F. Réaud). — Non placés : Ritzenelle d'Amour (R. Auvray) ; Roza (J. Jansen) ; Rose Williams (H. Miro) ; Résolu M (H. Masson) ; Reine d'Amour (A. Sauvé) ; Rochester (G. Carey) ; Rivaque Tout M (R. Simonard) ; Roi du Jour (R. Gayet) ; Ravisote (C. Béqui) ; Rébora B (R. Simonard) ; Reine Williams (A. Tamberi), tombée ; Reine du Châtelet (R. Massue) arr. — Seize partants.

PRIX DE LARRE

1. Quant il peut (R.-C. Simonard)..P 61 »
à M. Alf. Lefèvre..... P 18 »
2. Quety (O. Brehm)..... P 18 »
3. Quineville II (R. Dumesnil)..... P 31 »
4. Queen Elisabeth (R. Fortin). — Non placés : Quelque Jig (A. Chrétien) ; Quo Vadis IV (J. Lesueur) ; Queensland (L. Gras) ; Quickly Run (E. Carré) ; Querens du V (P. Laisis). — Neuf partants.

PRIX DE NERAC

1. Profane (Sourcoubille)..... G 29 »
à M. A. Eletang..... P 17 »
2. Podensac (H. Durand)..... P 18 »
3. Orlu (A. Forcinal) ; 4. Polder (Ed.-M. James). — Non placés : Pourquoi Pas IV (M. Gougeon) ; Oh Javanais (R. Vautier) ; Périclès (J. Prosper). — Sept partants.

PRIX DE COMPIEGNE

1. Quiproquo II (H. Masson)..... G 17 »
à M. A. Vesiard..... P 13 »
2. Quesay (R.-C. Simonard)..... P 18 »
3. Quenotte II (M. Dumontier) ; 4. Querens II (G. Bottoni). — Non placés : Quarantaine (R. Neveux). — Cinq partants.

PRIX DE CORNULIER

1. Odessa V (G. Roussel)..... G 263 »
à M. J. Fougère..... P 70 »
2. Notre Williams (A. Morel)..... P 49 »
3. Petit Jean III (A. Forcinal) ; 4. Obok (A. Choisselet). — Non placés : Nadypilé (R. Hazet) ; 4. Mon Village (L. Gras) ; Massilia (H. Gire) ; Oh ! annexe (F. Réaud) ; Nérie (E. Kermarec) ; Nac Namara (V. Devresse) ; Philippe (J. Gougeon) ; Narquois (A. Carpentier) ; Ferreux (E. Carré). — Seize partants.

PRIX DE NANTUA

1. Orpheline III (J. Bertho)..... G 28 »
à M. A. Vanhecke..... P 13 »
2. Pet. Vitesse T (V. Vieslesse)..... P 15 »
3. Omécourt D (R. Fortin)..... P 16 »
4. Pylade (R. Hazet). — Non placés : Puck M (H. Miro) ; Némétor (A. Vieli) ; Pyramus (A. Arsom) ; Pivoine (Ed. Picard) ; Princes IV (J. Quentin), arr. ; Patch II (J. Chyriacos), dist. — Dix partants.

PRIX DE FONTAINEBLEAU

1. Rouge Gorge (E. Carré)..... G 17 »
à M. F. Lux..... P 12 »
2. Rapide du Bess. (G. Roussel)..P 15 »
3. Rafale (M. Blanc) ; 4. Rammerez (F. Réaud). — Non placée : Rafale (A. Vandrisse). — Cinq partants.

Aujourd'hui à Vincennes

Prix de Saint-Gaudens (monté, 35.000 fr., 2.250 m.) : *Reine des Roses. Reine Masquée.*

Prix de Lure (attelé, mixte, 40.000 fr., 2.850 m.) : *Porte Milon. Plumetot.*

Prix de Clamecy (monté, 35.000 fr., 2.250 m.) : *Purrha. Quintette III.*

Prix de Belley (attelé, 35.000 fr., 2.900 m.) : *Ripe Not. Roxita II.*

Prix de Carentan (attelé, 70.000 fr., 2.325 m.) : *Mi Ré Do. Québec IV.*

Prix de Poligny (monté, 30.000 fr., 2.450 m.) : *Portelin. Otterus.*

Prix de Bois-Guillaume (attelé, 50.000 fr., 2.250 m.) : *Queen Williams. Paulus II.*

Une bande de malfaiteurs avait pour logis un château dont le propriétaire était absent

Roubaix, 31 janvier. — Nous avons relaté l'acte de banditisme commis à Roubaix dans la soirée du 21 janvier : quatre individus, qui s'étaient fait passer pour des douaniers chargés de perquisitionner, avaient, devant le scepticisme de la concierge d'un important établissement, attaqué dans une camionnette 280.000 francs de marchandises.

L'enquête, menée à ce sujet amenait récemment les policiers, vers 18 heures, dans un château situé à la limite des localités de Roubaix et de Croix. A leur vue, les malfaiteurs prirent la fuite en tirant de nombreux coups de feu sur leurs poursuivants.

Un des malfaiteurs, blessé à un pied, a pu être rattrapé et arrêté : il s'agit de Désiré Stiévenard, demeurant à Hellemmes, repris de justice notoire. Un autre blessé, Bernard Van Wesmaële, a réussi à prendre la fuite ; c'est un dangereux individu recherché par les polices française et belge.

Le concierge du château, Henri Lodewick, et sa femme ont été arrêtés, ainsi que l'amie de Van Wesmaële, Eléonore Devrièse.

Toutes les marchandises volées ont été retrouvées dans la camionnette et 50.000 francs abandonnés par Van Wesmaële ont été saisis.

Le Maréchal de France a reçu hier matin, en audience, l'abbé Jean Rodhain, aumônier général des prisonniers de guerre, qui a visité les Stalag I A et VIII C. En prenant compte de son émouvante mission au Chef de l'Etat, l'aumônier lui a transmis les messages de fidélité et de confiance de nos prisonniers.

Le président Laval a reçu dans la journée d'hier M. Krug von Nidda, ministre plénipotentiaire, consul général d'Allemagne et M. Cochin, ministre secrétaire d'Etat aux Finances ; le général Bridoux, secrétaire d'Etat à la Guerre ; M. Lamirand, secrétaire général à la Jeunesse, et M. Joseph Darnand.

M. Henri Chatelain, membre du conseil des prud'hommes de la Seine, est relevé de ses fonctions.

Par décret publié au « Journal officiel » d'hier, M. François-Bernard Olive, directeur de l'économie des transports au secrétariat d'Etat aux Communications, a été nommé directeur à l'administration centrale du secrétariat d'Etat à la Production industrielle.

D'autre part, M. Paul Moroni, directeur adjoint à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux Communications, a été nommé directeur à cette administration.

Sports

LES BELGES GAGNENT EN CROSS-COUNTRY... ...MAIS SONT BATTUS EN BOXE !

Sans Lalanne et sans Rochard qu'allions-nous faire au Bois ?

Trois coureurs belges, Hermans, Reiff et Schroeven ont dominé hier les crossmen français dans la cross de l'*Auto* disputé au bois de Boulogne. Un seul des nôtres, Jean Lalanne, eût pu, semble-t-il, leur disputer la palme. Mais Lalanne qui était venu de Bordeaux malgré l'accident que l'on sait avait été, hier matin, victime d'un autre accident : une glissade et un genou luxé. Le dessus du panier des coureurs français était donc représenté par Petitjean, Martin, Gallet, Papouin et Beaudouin. A l'exception de Gallet ce sont là des crossmen et non des « pistards ». Or le cross du bois de Boulogne, par ce temps sec et cette température printanière, était beaucoup plus une course sur piste qu'un cross. Comment s'étonner, dans ces conditions, que Hermans, recordman de Belgique des 5.000 mètres en 14' 58" ait dominé les nôtres ? Ses compatriotes Reiff et Schroeven — quoique à un degré inférieur — sont également de très bons « pistards ». C'est pour cette raison que les nôtres furent pris de vitesse dès le premier quart de la course. Un moment on espéra que Petitjean pourrait tenir tête aux Belges mais il eût fallu pour cela que ses coéquipiers lui apportent leur concours. Mais ils avaient assez à faire pour suivre le train si rapide que Hermans imposait à la course.

Avec l'absence de Lalanne regrettons aussi qu'il surtout peut-être celle de Rochard. Sur ce parcours idéalement plat l'ancien champion d'Europe eût dû faire merveille.

Robert MARCHAND.

Les classements

CHAMPIONS

1. **Hermans** (U. S. St-Gilloise), les 8 km. 390 en 26' 35" 4/10 ;
2. Reiff (U. S. St-Gilloise), 26' 51" 3/10 ; 3. Schroeven (U. S. St-Gilloise), 27' 1" 4/10 ; 4. Petitjean (A. S. A.), 27' 10" 4/10 ; 5. Martin (U. S. M.) ; 6. Gallet (Chartres) ; 7. Papouin (Chartres) ; 8. Baudoin (ind.).

JUNIORS

1. **Paris** (Bois-Guillaume), les 5 km. 590 en 18' 22" 3/5 ; 2. Dufourmantel (Albert), 18' 29" ; 3. Landreau (Poitiers) ; 4. Chesneau (C. A. F.) ; 5. Antigny (Chartres) ; 6. Allix (C.M.).

CADETS

1. **Roucher** (Vimeux), les 2 km. 790 en 8' 52" ;
2. Grain (P. U. C.), en 9' 2" ; 3. Clavilier (A.S.M.) ; 4. Huck (ind.) ;

ANCIENS 40 à 60 ans)

1. **Vesine** (C. A. S. G.) ;
2. Wolf (Havre A. C.), à 10 m. ;

FEMININ

1. **Ridel** (Sotteville), 8' 5" ;
2. Dufour (A. L. P.) ; 3. Raimbault (S. F. A.) ; 4. Marsac (Sotteville) ;

PAR EQUIPES (25 coureurs)

1. **C. A. S. G., 2.177 pts ;**
2. Stade, 2.505 pts ; 3. Racing.

M. L.

Chevreuse et Tours font encore match nul

Décidément, les Basques ne sont pas heureux en Coupe nationale : défaits l'an dernier par le Poitou, ils connaissent cette année, à Dax, la même mésaventure en se faisant battre par la même équipe, 10-9.

Quant à la Coupe de France, les deux matches à rejouer Chagny-R. C. Franc-Comtois et Chevreuse-Tours seront encore à rejouer ! Car dans les deux cas, on a enregistré à nouveau des matches nuls, 0 à 0 à Chagny et 3 à 3 à Chevreuse.

Quant à l'équipe de Paris, elle a — on s'y attendait — subi, à Bordeaux, la loi du quinze à de la Côte d'Argent. Triste retour de son heureuse victoire, il y a quinze jours, à Paris.

M. L.

COUPE NATIONALE

Poitou b. Côte basque..... 10-9
Bourgogne b. Orléanais..... 16-3

CHAMPIONNAT DE FRANCE

U. S. A. Perpignan b. Grenoble. 6-3

VAN VLIET a enlevé l'épreuve de vitesse hier au Vél' d'Hiv', tandis que Misardi triomphait en demi-fond.

OUBRON a gagné hier, en un temps record, le Cyclo-cross national. Par équipes, victoire de l'A. C. B. B.

Lens, Lille et Excelsior qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe

Au chapitre des huitièmes de finale, 1943 où figuraient trois coups d'éclat : nul fait extraordinaire n'est venu s'ajouter hier.

Le plus normalement du monde, les favoris l'ont emporté. Les uns dépassés de justesse par la marque étonnante de 9 buts à 0. Excelsior à ceux de Bruay (4-1) ; et Lille dont la tâche était plus difficile puisqu'il devait jouer non pas chez lui, comme Lens et Excelsior, mais en déplacement, est parvenu à faire prévaloir sa supériorité, malgré les efforts opiniâtres des Orchésiens, effort qui ont eu du moins un reflet au tableau d'affichage (3-1).

En championnat, comme prévu, Fives a confirmé sur Sochaux sa victoire du match aller : notons toutefois qu'il l'emporta moins nettement hier (3-2) qu'alors (3-0).

Troyes et le Red Star ont également confirmé les pronostics en battant respectivement Rennes (4-1) et Amiens (4-0), plus facilement même qu'on l'envisageait.

Par contre, au Parc, les espérances du Racing ont été trompées, les prévisions générales déjouées : le montrant plus efficace qu'à son habitude, l'excellente formation du Mans a bel et bien battu (3-1) le Racing.

Maurice AMAGAT.

COUPE DE FRANCE
(Huitièmes de finale)

O. I. C. Lille b. *Stade Orchésien. 3-1
*R. C. Lens bat E. S. Bully..... 9-0
*Excelsior R. T. b. U. S. Bruay. 4-1

CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Red Star bat Amiens A. C.... 4-0
U. S. Mans bat *Racing C. F... 3-1
*S. C. Fives b. F. C. Sochaux... 3-2
*A. S. Troyes b. Stade Rennais.. 4-1

ZONE « SUD »

*F. C. Toulouse b. O. G. C. Nice. 3-0
*Olympique Alès b. Stade Clerm. 3-1
F. C. Sète bat *E. S. Brive..... 2-0
*F. C. Grenoble bat Nîmes Ol. 1-0
F.C. Annecy b. *S.O. Montpellier. 3-1
A.S. Cannes b.*U.S.A. Perpignan. 1-0
A. S. Avignon bat *Lyon O. U. 3-1
Ol. Marseille b. *A.S. St-Etienne. 1-0

Medina "foudroie" Degryse

Tison : curieux vainqueur - Tenet : malchanceux

Drame en trois actes, le gala de boxe franco-belge a tenu ses promesses à Coubertin. Comme une pièce bien construite, il débuta en comédie avec Tison-Pit Dam, puis il se haussa jusqu'au tragique avec la sanglante rencontre Al. Baker-Tenet, pour se terminer par ce chef-d'œuvre : la fulgurante victoire de Medina foudroyant Degryse sans une bavure. Et le public qui passa par les joies et les émotions les plus diverses en eut largement pour son argent.

Comment le combat Tison-Pit Dam dura-t-il dix minutes ? On ne le demande encore ! A la boxe instinctive, déconcertante et romantique du Français, le Belge répliqua d'une manière aussi fantaisiste et l'on assista à une sorte de sketch burlesque, plein d'imprévu, qui déclencha souvent l'hilarité générale. Puis Tison ayant touché durement Pit Dam à l'estomac, la farce fit place au drame. Le Belge, visiblement « sonné », ne tenait plus « en l'air » que par miracle... Au 8e round, il mit un genou à terre pour cinq secondes. A la dernière reprise, complètement épuisé, Pit Dam, tournant au tapis pour trois secondes et le gong retentit alors que l'arbitre le comptait pour la troisième fois. C'est assez dire que le courage du Belge n'eut d'égal que l'extraordinaire inaptitude de Tison à parachever son œuvre.

Une fois encore, les arcades sourcilières de Tenet le trahirent et ce deuxième acte, où l'on vit d'abord la boxe serrée et volontaire du Français entreprendre un long travail d'usure contre la cible mobile du Belge, à la manière plus souple, plus large et plus brillante, prit, dès le 3e round, couleur de tragédie. L'arcade gauche ouverte, Tenet ruisselait de sang lorsqu'il regagna son coin. A la 5e reprise, c'est la droite qui céda. Dès cet instant, il eût fallu arrêter le combat et il est regrettable que la foule, écœurée par ce spectacle pénible, ait dû exiger que Tenet restât dans son coin lorsque le gong retentit pour la 6e fois.

Une victoire dans chaque camp, chacun Medina-Degryse s'annonçait bien. Ce fut une passe d'armes de toute beauté. L'œil noir du gitan Medina, en pleine ascension, mesura l'adversaire l'espace d'un round et demi. Sa concentration, son sang-froid, la sécheresse de ses coups, tout faisait prévoir l'issue proche. Elle ne tarda pas : une première fois, d'une gauche-droite classique, il expédiait Degryse à terre. Relevé aussitôt, le Belge devait être cueilli quelques instants après, à la pointe du menton, d'une autre magistrale gauche-droite. Le foudroya littéralement. Ce fut un triomphe ! Nous tenons en Medina un splendide champion, tout à fait digne d'affronter l'Italien Urbinati pour le titre européen.

Roger MALHER.

El Houssine bat Dogniaux Lopez met Hoppé k.-o.

Mutualité. — Plume : El Houssine bat Dogniaux aux pts ; mi-moyens : Lopez bat Hoppé, arrêt 2e ; plume : Guillemin bat Fillion, ab. 6e.

Stade Cerdan. — Mi-moyens : Al Baker (Belgique) bat Edouard Tenet, arrêt de l'arbitre 6e reprise (blessé.) ; mouche : Théo Médina bat Degryse (Belgique), k.-o. 2e round ; plume : Tison bat Pit Dam (Belgique), aux points.

Elysée-Montmartre. — Mi-moyens : Chich bat Bernard, pts ; Laurent bat Corfini, pts ; plumé : Faméchon bat Ruy Blanc, pts.

Central. — Mi-moyens : Quezmann bat Delcroix, pts ; Richard bat Vatinel, pts.

Les basketteurs du Racing sur la bonne voie

Le magistral redressement du Racing constitue le fait saillant du nouveau tour du championnat de Paris de basket.

Samedi : Racing b. Ch. Ouest.. 43-14
J. D. A. M. b. S. C. P. 33-28
P. U. C. b. A. S. P. T. T. 25-18
Dimanche : Championnet bat Stade Français 34-20
Bon Conseil b. Alfortville..... 28-22
Métro b. Résidence Sociale.... 39-20

LE RAVITAILLEMENT

AUJOURD'HUI

100 grammes de citrons aux E. J 1, J 2
Ticket DL de janvier

250 grammes de pâtes alimentaires
Ticket DZ de février

Le ticket DZ de décembre est périmé et le DU de janvier cessera d'être valable le 10 février

DEMAIN

250 grammes de farine de pois chiches ou semoule de fèves
Tickets DA, DB, DC, DD, DE de février
Inscription faite avec le DA de novembre

CETTE SEMAINE

120 grammes de viande de boucherie
Tickets 1, 2, 3

Supplément pour les J 3 : 90 grammes
Ticket DH

Les tickets 12 et 14, DG, BA sont périmés

Les farines composées de février. — Le tableau des rations de février porte par erreur que les E, J1 et V peuvent obtenir 75 grammes de farine contre 100 grammes de pain. Ainsi que nous l'avons souligné la veille, seuls les E pourront, ce mois-ci, bénéficier de cet échange. Par contre, les E, J1 et V peuvent utiliser le coupon 4 de février pour obtenir 250 grammes de farines composées ou simples ou d'entremets sucrés.

Ne détachez pas le coupon O de février. — L'attention des consommateurs et des commerçants est attirée sur le fait que la distribution de chocolat de janvier, qui doit se faire contre le coupon O de février, ne peut être commencée avant la publication de l'arrêté préfectoral qui en précisera les modalités. *En particulier, il est interdit — et il serait imprudent — de détacher ce coupon et de le remettre à un détaillant avant cette publication.*

La validité du coupon O de décembre, relatif à une attribution de chocolat aux J1, J2 et V, est prorogée jusqu'au 10 février inclus.

Des tickets de fromage maigre. — A partir de demain, le ticket FA est valorisé pour du caillé maigre et le ticket DM pour du fromage maigre, selon barème habituel.

La ration supplémentaire de vin des travailleurs de force pour le mois de février sera allouée contre remise des tickets III et IV de janvier pour la première quinzaine de février et des tickets I et II de février pour la deuxième quinzaine.

Modifications au régime des vins à appellation contrôlée. Dorénavant tous les rendements maxima, supérieurs à 40 hectos à l'hectare, inscrits dans les décrets de contrôle sont abaissés à 40 hectos au moins, sans que la désignation des rendements qui en résultent puisse être inférieure à 10 %.

Une dactylo revendait les feuilles de tickets volées par sa belle-sœur

Dix arrestations, vingt inculpations

Les commissaires de la police économique Jean Saubion et Emile Bouillon viennent d'arrêter dix personnes et d'inculper vingt complices dans une importante affaire de vol et de trafic de tickets de pain.

Une jeune dactylographe, Mauricette Cotillard, avait fait des bureaux d'une importante parfumerie parisienne le centre de diffusion de centaines de feuilles de tickets vendues 200 francs pièce. Ces titres d'alimentation, rigoureusement authentiques et valables pour les mois de février et de mars, avaient été volés dans une imprimerie de Puteaux par une vérificatrice de cette entreprise, Mme Micheline Cotillard, belle-sœur de la parfumeuse, et demeurant 43 bis, rue Roques-de-Filhol, à Puteaux.

Quand les policiers se présentèrent chez elle, Micheline Cotillard se préparait à partir en voyage et avait déjà placé dans un sac un lot de feuilles de tickets et une enveloppe contenant 65.000 francs, montant de ses dernières ventes.

Les deux Cotillard ont été arrêtées, ainsi que leur père et beau-père, Jean-Marie Cotillard ; leur frère et beau-frère, Raymond Cotillard, demeurant 76, rue Victor-Hugo, à Puteaux, et cinq des principaux revendeurs.

15 communistes condamnés par la section spéciale de la cour de Paris

La section spéciale de la cour de Paris, chargée de la répression de la propagande communiste, vient de condamner, notamment, une bande de quinze militants.

Elle a infligé cinq ans de prison à Alice Cuvillers, née Correl ; quatre ans à Yvette Renac, trois ans à Marcel Bailly et à Gilbert Demory, deux ans à Roger Hantz et à Raymond Rochon. Enfin, huit mois à André Clermontel et quinze mois aux autres accusés, qui tous ont, en outre, à payer 1.200 francs d'amende. Cinq ont été acquittés.

Le professeur Martial a prononcé sa première conférence à l'institut d'anthroposociologie

Sous la présidence de M. Darquier de Pellepoix, commissaire général aux questions juives, le professeur René Martial, de la faculté de médecine, a prononcé, samedi, à l'Institut d'antroposociologie, 43, rue de Monceau, sa première conférence sur « la race française ».

« La patrie, dit notamment le professeur, n'est pas seulement le lieu où vous êtes nés. La patrie, c'est aussi l'hérédité des devoirs et ensuite l'hérédité des droits. »

Les cours du professeur Martial se poursuivront chaque samedi, à 18 heures.

L'ACTION BIENFAISANTE DU C. O. S. I.

Les populations de l'Ouest, durement éprouvées par le R. A. F. ont pu apprécier la bienfaisante activité du « Comité de secours immédiat ».

Partout, ses comités locaux, ses inspecteurs, ses assistantes sociales ont été, pour reprendre la formule du maréchal Pétain : « à l'avant-garde du combat contre le malheur ».

C'est ainsi que le C. O. S. I. a distribué aux sinistrés des côtes de l'Ouest, durant la dernière quinzaine de janvier, près de 3 millions de francs en espèces, en « secours immédiats », et 500.000 francs en nature. L'action du « Secours ouvrier » ne s'est pas bornée à délivrer, dans les quelques heures qui suivaient les sinistres, des secours en espèces et en nature ; il s'est efforcé, en liaison étroite avec le Secours national, de résoudre les questions matérielles intéressant les sinistrés : problème du relogement, de l'approvisionnement en vivres, vêtements, etc.

— Tous les cadres et agents de maîtrise des industries diverses rattachées à la famille professionnelle de l'habillement (parapluies, chapellerie, boucles et boutons, etc.) sont invités à la réunion prévue dans leur domaine demain mardi, à 18 heures, salle des ingénieurs civils, 19, rue Blanche, à Paris. Ordre du jour : constitution du syndicat unique des cadres et agents de maîtrise.

COMMUNICATIONS DIVERSES

— **M. Delacroix est nommé adjoint au maire du XXe arrondissement, en remplacement de M. Chabert, déclaré démissionnaire d'office.**

UN ASSASSIN S'EVADE DU TRIBUNAL

Avignon, 31 janvier. — Condamné récemment aux travaux forcés pour meurtre, Pascal Orsiani a réussi, en culbutant son gardien, à s'enfuir du tribunal civil, où l'appelait une instance en divorce.

LA VIE FINANCIÈRE — TABLEAUX COMPARATIFS HEBDOMADAIRES

BOURSE DE PARIS	COURS 22 janv.	COURS 29 janv.
Fonds d'Etat :		
3 % Perpétuel	99 »	98 75
3 % Amortissable	98 80	98 60
4 % 1917	104 95	104 90
4 % 1918	104 70	104 55
5 % 1920	142 60	142 40
4 1/2 % 1932 « A »	102 15	101 90
4 1/2 % 1932 « B »	102 80	102 50
3 1/2 % 1943 Amort.	100 »	100 »
3 % 1942 Amort.	98 70	99 20
4 % Aut. 12 N. 1932-1933	125 »	125 »
Ob. Trésor 4 1/2 % 1933	1.344 »	1.333 »
— 4 % 1936	1.220 »	1.210 »
— 4 % 1939	132 65	132 65
B. du Trésor 4 1/2 % 1933	1.098 »	1.090 »
— 4 1/2 % 1934	1.096 »	1.086 »
— 5 % 1938	1.098 »	1.082 »
Ch. Fer Etat 4 % 1911-1914.	447 »	446 »
— 5 % 1919	466 »	466 »
P. T. T. 4 1/2 % 1929-1932	536 »	530 »
C. Aut. Tab. 4 1/2 % 1932	1.021 »	1.021 »
— 4 % 1941	2.022 »	2.020 »
Algérie 4 1/2 % 1933	1.002 »	997 »
A.-O.F. 4 1/2 % 1932	1.024 »	1.004 »
A.-O.F. 4 1/2 % 1933	1.026 »	1.004 »
Indochine 4 1/2 % 1932	1.026 »	1.019 »
Fonds garantis :		
Créd. Nat. 5 % 1919	637 »	621 »
— 5 % 1920	552 »	540 »
— 5 % 1934	1.089 »	1.069 »
— 5 % 1935	1.169 »	1.169 »
— 4 % Juin 1941	2.130 »	2.130 »
— 3 1/2 % 1942	2.000 »	2.001 »
Actions :		
Banque de France	31.500 »	.....
Banque de l'Algérie	23.900 »	.....

BOURSE DE LYON	COURS 22 janv.	COURS 29 janv.
Suez	28.500 »	.....
Mokta-Fer	1.920 »	Off. 1.900 »
Port du Rosario	30.000 »	28.500 »
Braseries Quilmès	32.000 »	35.500 »
Crédit Foncier Egyptien	1.750 »	.....
Central Mining	3.500 »	.....
Rio Tinto	6.050 »	.....
Shell	3.400 »	.....
Royal Dutch	13.500 »	.....
Amsterdam Rubber	7.000 »	.....
Nestlé	25.000 »	.....
Brakpan	811 »	.....
Cambodge	1.900 »	1.805 »
Crown Mines	3.400 »	.....
De Beers (act. ordin.)	3.400 »	.....
Shell	1.100 »	dé à mx

	COURS 22 janv.	COURS 29 janv.
Crédit Foncier	9.360 »	9.160 »
Crédit Lyonnais	10.100 »	9.850 »
Suez	3.000 »	35.000 dé
Rio	1.210 »	1.150 »
Lyon	2.110 »	2.040 »
Midi	1.570 »	1.475 »
Nord	1.280 »	1.250 »
Orléans	1.760 »	1.710 »
Métropolitain	4.300 dé	5.425 »
Kuhlmann	5.225 »	4.725 »
Energie Industrielle	4.235 »	4.725 »
Schneider et Cie	7.250 dé	6.850 »
Forges et Aciéries du Tonkin	1.750 »	1.650 »
Courrières	1.530 »	1.650 »
Lens	1.900 »	1.880 »
Gaz de Paris	677 »	.....
Saint-Gobain	10.100 »	9.100 »
	3.150 »	3.008 »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DE FRANCE

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque de France s'est tenue le 28 janvier 1943, sous la présidence de M. de Boisanger, gouverneur, qui a donné lecture, au nom du conseil général, du compte rendu des opérations pour l'exercice 1942.

Le dividende net de l'exercice 1942 a absorbé 40.880.000 francs ; il s'est élevé à 324 francs.

M. Louis de Marcheville a présenté, en son nom et au nom du collège de censure, le rapport des censeurs.

L'assemblée a été appelée à procéder à l'élection d'un membre du conseil général pour remplacer M. Jacques Charles-Laurent, dont le mandat arrivé à expiration était renouvelable, et d'un censeur en remplacement de M. Louis de Marcheville, dont le mandat arrivé à expiration était renouvelable.

RADIO-PARIS

2 février 7 h., 8 h., 9 h., 13 h., 14 h., 15 h., 20 h., 22 h., 24 h. — Radio-Journal de Paris. — 7 h. 30, Culture physique. — 7 h. 38, Concert matinal. — 8 h. 15, Musique légère. — 11 h. 30, Reine France. Prononcez et Jean Hubeau. — 11 h. 45, Protégeons nos enfants. — 12 h., Orch. du Normandie. — 13 h. 15, Programme commun. — 14 h. 20, Orch. Opéra-Comique. — 14 h. 15, Fermier à l'écoute. — 14 h. 30, La clef d'or, par Ch. Lyas. — 15 h. 15, Au royaume de l'opérette. — 16 h., Bonsoir et Mick Pinson. — 16 h. 15, Quart d'heure avec. — 17 h., France coloniale. — 17 h. 15, Quat. Lewenguth, Jean Hubeau et Pierre Pasquier. — 17 h. 45, Gaston Micheletti. — 18 h., Ens. L. Bellanger. — 18 h. 30, Actualités. — 18 h. 45, Jacqueline Grandprê. — 19 h., Radio-Paris. — 19 h. 15, Musique légère. — 19 h. 30, Rose des vents. — 19 h. 45, Minute du travail. — 19 h. 50, Baseth Lécuet. — 20 h. 15, Programme sonore. — 20 h. 26, Grand orch. Radio-Paris. — 21 h., « Chimère à trois têtes », de Cl. Dhérelle. — 22 h. 15, Jazz de Paris. — 23 h., « Le roman de Renard », de Lespinasse, par P. Minet. — 23 h. 15, Carmen Delgado. — 23 h. 30, S. instruments sans Casadesus. — 0 h. 15, Concert musique légère.

Demain mardi, à 16 h. 15, un quart d'heure avec Jean Clément, Line Marty et l'orchestre Ramon Mendizabal.

2 Remèdes en 1 seul
LAXATIF RICHELET
Rééduque le Foie
Rééduque l'Intestin
SOUFFREZ-VOUS de mauvaises digestions, de troubles du foie, de constipation ? Un médicament moderne, le Laxatif Richelet, vous viendra en aide merveilleusement. Il stimule le foie et fait couler la bile. Il active l'intestin dont les sécrétions, indispensables à l'évacuation du bol fécal, sont augmentées. Plus de fermentations ni de putréfactions ; plus de migraines, insomnies, courbatures ; plus de nausées, de ballonnements, de démangeaisons. Le Laxatif Richelet vous fera revivre. Ttes Phies.

CONDAMNATION POUR
VOL D'ÉLECTRICITÉ
Par jugement du tribunal de la Seine, 10e chambre correctionnelle, du 30 novembre 1942, M. Chevallier Eugène, demeurant 4, rue Chardanne, au Pré-Saint-Gervais, a été condamné à quinze jours de prison sans sursis, 1.000 francs de dommages et intérêts et au coût de la présente insertion pour vol d'électricité au préjudice de l'Est-Lumière.

Pour vos Maux D'ESTOMAC
BRÛLURES D'AIGREURS GASTRITES DYSPEPSIE
POUDRES de COCK

Faubourg St ANTOINE PARIS
BERCEAU DE LA FABRICATION DU MEUBLE
MARCHÉ IMMOBILIER
Vte au Palais, Paris, 6 mars 1943, 2 h.
PAVILLON à NANTERRE, rue des Fontenelles, 117. Libre. M. à p. 20.000 fr. S'adresser à Me Lucien Beauvais et Prestat, av. Paris.
Vente au Palais de Justice à Paris le 25 février 1943, à 14 heures
IMMEUBLE usage GARAGE d'autos et d'habitation à NEUILLY-SUR-SEINE
10 et 12, r. Frédéric-Passy. Cne 720 m. M. à p. 57.000. S'adr. à Me Christian Lafille, avoué, rue de Châteaudun, 38 ; Fernand Bertin, Jean Beauvais, av.
Adj. volontaire, samedi 27 fév., 11 h. Et. Wavrin, not. à Rambouillet, de la NUE-PROPRIÉTÉ d'une maison à RAMBOUILLET. M. à p. 40.000.
Adj. Me Masson, not. Sannois, 26 fév. 1943 à 14 h. 30 2 PAVILL. A EAUBONNE (S.-et-O.), r. du Bel-Air, nos 6 et 22. M. à p. 40.000 et 45.000 fr. Aut. prél. nées. p. encl. S'adresser : Me Masson et Me Mack, av. à Pontoise.
Adj. Ch. Not., 2 mars, 14 h. Mais. rap. Bd St-MICHEL, 109, et 4, r. Denfert-Rochereau. Cont. 161 m. 38. Rev. br. 29.920 fr. M. à p. 500.000. S'ad. Me J. Régnier, not., 21 av. Italie.
Adj. 6 mars, 15 h. 45, Et. Me Grange, not., Pontoise PROPR. à Seugy, près (Tél. 59) Belle Propriété Viarmes (S.-O.), 25, G.-Rue, jard. 2.192 m. M. à p. 150.000, pouv. ét. baiss. S'ad. Me Grange, not., Pontoise ; Laisné, av., Pontoise ; Me Lefèvre, synd., 130, r. Rivoli, Paris.
Adj. Ch. not. Paris, 23 fév., MAISON VINCENNES 5 et 7, r. Paix. Lib. M. à p. 120.000 fr. S'adr. Me Vallée, Champetier de Ribes, Hussenot, not., 393, r. Pyrénées, dép. c. c.
M. Bernard, imp.-gér., 13, rue d'Enghien
AUTORISATION P. 502

Malfichu ? vous couvez quelque chose vite ASPRO

PETITES ANNONCES

125 fr. la lig. **Alimentation**

MAYONNEL (condim. origine du Maroc), Gar., 25 grs au kg. en tôt de 15 à 20 kg. envir. dispon. TRAHAND, 15, r. Louvre, PARIS.

TRANSACTIONS COMMERCIALES
125 francs la ligne

Avis divers

La liste des coopératives de consommation à jour au 1-1-43 (350 Paris, Seine, S.-et-O.) est en vente. Cofrado, 39, r. 4-Sept. Rlc. 31-37.

**Joaill